



Aix en Provence le 6 mai 2026

Madame le maire,

Lors d'une réunion de travail tenue le 22 avril par Mr Chevalier et Mr Chenaud avec le CIQ Cézanne Torse qui a permis d'examiner les diverses problématiques de notre quartier, la gestion du RICM a été évoquée. A cette occasion, nos interlocuteurs ont émis l'hypothèse d'une expérimentation d'un sens unique sur cette artère où une thrombose circulatoire est constatée tous les jours aux heures de pointe.

Cette problématique avait été abordée dans le questionnaire adressé à l'ensemble des candidats aux récentes élections municipales. Privilégiant « *la mise aux normes des trottoirs sur l'ensemble de la rue du RICM* », le CIQ Cézanne Torse avait rappelé que celle-ci « *impliquait la mobilisation de l'emplacement réservé (ER) 200 inscrit dans le PLUI* » et indiqué que « *l'existence d'espaces disponibles non construits tant du côté ouest que du côté est et donnant directement sur la voie devait faciliter cette opération d'élargissement* ».

Dans votre réponse, l'hypothèse d'un sens unique n'était aucunement évoquée mais vous indiquiez que « *l'amélioration et la mise aux normes des trottoirs constituent un objectif partagé* ».

L'hypothèse d'une expérimentation d'un sens unique émise lors de la réunion du 22 avril a par conséquent surpris les administrateurs du CIQ Cézanne Torse qui ont rappelé leur position constante sur cette question ainsi que leur opposition absolue à toute tentative de remettre à l'ordre du jour le projet de l'ancien boulevard est en créant une voie routière dans cette zone (que ce soit entre l'avenue Fontenaille et l'avenue des Ecoles militaires ou entre l'avenue de

Saint Thomas de Villeneuve et l'avenue Villemus). Mr Chevalier avait au demeurant également confirmé son opposition à toute initiative de ce genre qui aurait aussi des conséquences néfastes sur l'outil important mis en place, promu et soutenu à juste titre dans cette zone par la ville qu'est le Parc Naturel Urbain (PNU).

Conscient que la gestion du RICM ne concernait pas le seul CIQ Cézanne Torse, des contacts ont été établis avec les CIQ voisins du Pont de Béraud et Nord Est. **Il est ressorti de nos discussions que les 3 CIQ sont opposés à toute expérimentation d'un sens unique qui esquiverait la nécessité d'un aménagement réel de la rue du RICM, tel que prévu dans le PLUI (cf. document joint) et que la seule solution viable est de maintenir le dispositif existant tout en améliorant les trottoirs. La présence de très nombreux établissements recevant du public dans le quartier Pont de Béraud ainsi que l'accès aux massifs boisés ne sont pas compatibles avec une voie à sens unique. Nous tenions à vous faire connaître cette position pour éviter toute ambiguïté et toute possibilité d'instrumentalisation de nos positions.**

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions d'agréer nos meilleures salutations.

Michel BRAUNSTEIN Eric LEPAGE Thierry RENARD
CIQ Cézanne Torse CIQ Nord Est CIQ Pont de Béraud



